

Service public d'éducation et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick



Rapport annuel
2010 - 2011

Énoncé de mission

“Le droit à la portée de la population”

Le SPEIJ-NB est un organisme à but non lucratif et à vocation charitable. Il a pour mandat de mettre au point divers produits et services éducatifs bilingues en matière juridique en vue de promouvoir l'accès du grand public à l'appareil judiciaire. Il vise à aider les gens à connaître et à comprendre leurs obligations et leurs droits en vertu de la loi afin d'accroître leur capacité de faire face à des situations juridiques.

Les objectifs suivants ont été établis par le SPEIJ-NB pour faciliter l'exécution de son mandat et l'établissement de ses priorités :

- (i) Répondre aux demandes d'information des particuliers et de la collectivité au sujet du droit, de l'appareil judiciaire, des sources d'aide juridique et de la réforme du droit;
- (ii) Fournir au public davantage d'information générale et facile à comprendre sur la loi de même que de l'information juridique sur des sujets précis;
- (iii) Aider les gens à mieux comprendre les répercussions de la loi sur leurs activités quotidiennes et à apprendre à se débrouiller;
- (iv) Faire fonction d'organisme central de diffusion d'information juridique en faisant connaître et en rendant accessibles les ressources juridiques de la collectivité, tout en encourageant la coordination des initiatives d'éducation juridique publique.

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : (506) 453-5369
Télécopieur : (506) 462-5193
Courriel : pleisnb@web.ca
Site Web : www.legal-info-legale.nb.ca



**Service public d'éducation
et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick**

Juin 2011

ISBN: 978-1-55471-765-1

Rapport de la directrice générale



Je suis heureuse de signaler que nous avons encore eu beaucoup de travail et de succès cette année dans nos activités d'éducation juridique de la population. En plus de nos activités de base, nous avons entrepris plusieurs projets spéciaux. Il convient de mentionner en particulier notre partenariat avec la maison de transition Gignoo et l'initiative **Les sentiers de la guérison** qui a pour objet de promouvoir la prévention de la violence familiale dans les collectivités autochtones. Nous avons produit plusieurs nouvelles publications sur les plans de sécurité pour les femmes et les enfants autochtones ainsi que de nouvelles ressources sur la prévention de la violence à l'intention des jeunes. Ces nouvelles ressources ont contribué à élargir la diffusion de cette trousse extrêmement appréciée.

Notre initiative qui a peut-être été la plus stimulante cette année a été la phase III d'un projet en droit de la famille financé par Justice Canada. Non seulement avons-nous fait la promotion et l'évaluation de notre site **Web Droit de la famille NB** et de nos ressources destinées aux plaideurs sans avocat dans des affaires de droit de la famille, mais nous avons aussi mis au point et à l'essai un programme à leur intention. Celui-ci contient de nombreux modules qui traitent des règles et de la procédure dans les instances courantes en droit de la famille, comme un divorce non contesté ou une demande de modification de la pension alimentaire pour enfants.

Nous nous sommes efforcés de promouvoir et de poursuivre la distribution des ressources élaborées au cours de l'année financière précédente, comme le nouveau dépliant intitulé **Les jeunes, la drogue et la loi** et la publication qui s'adresse aux jeunes pris en charge, **Et moi là-dedans?** Notre projet **Bienvenue à bord**, qui est financé par l'ARC, a remporté énormément de succès et nous avons continué à distribuer cette documentation aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif partout au Canada. Enfin, nous avons terminé la distribution du DVD **Vous n'êtes pas seul et** des ressources qui l'accompagnent à l'intention des adolescents qui sont victimes d'un acte criminel et de leurs parents.

Nous sommes encore une fois très reconnaissants envers nos principaux bailleurs de fonds qui rendent notre travail possible en nous procurant des assises solides qui nous donnent la capacité d'entreprendre avec succès de si nombreux projets. Nos principaux bailleurs de fonds sont la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, le Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick et Justice Canada. Nous ne saurions trop remercier nos employés, nos bénévoles, nos conférenciers, nos étudiantes du programme pro bono et les membres de notre conseil d'administration qui ont tous contribué à notre réussite.

Deborah Doherty, Ph.D.
Directrice générale

Nos gens

Nous avons connu certaines transitions au sein de notre personnel cette année. La coordonnatrice de la recherche juridique, Emily Bell, a quitté en mai 2010 pour un congé de maternité d'une année. En juin, nous avons fait nos adieux à Stacey Brown, notre coordonnatrice de projet, qui a accepté un emploi au gouvernement. En septembre 2010, nous avons été extrêmement heureux d'accueillir Chantal Lajoie qui occupe le nouveau poste d'agente d'information en droit de la famille. À l'automne, nous avons reçu l'aide d'Anne MacLean, recherchiste juridique, qui est demeurée avec nous jusqu'à la fin du mois de mars.

Conseils d'administration - 2010-2011

Judith Keating (présidente)

Première conseillère législative,
Services législatifs,
Cabinet du procureur général

Janet Cameron (vice-présidente)

Avocate à la retraite

Suzanne Bonnell Burley

Sous-ministre adjointe, Services à la justice, ministère de la Justice et de la Consommation

Robert LeBlanc

Faculté de droit, Université de Moncton,
Moncton

Barry McKnight, chef

Service de police de Fredericton

Clea Ward

Faculté de droit, Université du
Nouveau-Brunswick,
Fredericton

Jason Dempsey

Ellsworth Johnson Phillips,
Moncton



Barbecue annuel du SPEIJ-NB : Emily Bell, coordonnatrice de la recherche juridique, présente Callum aux acteurs de l'EIJ – Août 2010.

Merci aux nombreux bénévoles des cabinets privés, du milieu juridique, des facultés de droit et des organismes communautaires qui ont contribué de multiples façons aux efforts que nous avons déployés pour éduquer et informer le public au sujet du droit.

Personnel - 2010-2011

Deborah Doherty, directrice générale
Chantal Lajoie, agente d'information en droit de la famille
Anne MacLean, recherchiste juridique
Emily Bell, coordonnatrice de la recherche juridique (en congé de maternité)

J. D. Blizzard, opérateur de la ligne sans frais et adjoint administratif

Eli Taylor, commis comptable

Étudiantes en droit du programme pro bono

Danielle Harding, Faculté de droit de l'UNB
Christina Spurrell, Faculté de droit de l'UNB

Étudiant en droit embauché pour l'été

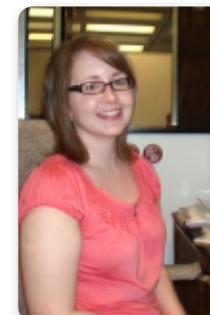
Mitchell Fraser, UNB



J.D.



Anne



Danielle



Mitchell



Eli



Chantal

Programmes et services

Ligne d'information sans frais sur le droit de la famille – 1-888-236-2444

Grâce à l'appui de la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice et de la Consommation, le SPEJ-NB a été heureux d'améliorer sa ligne d'information sans frais sur le droit de la famille. En plus d'administrer le programme **Pour l'amour des enfants** à l'intention des parents qui vivent séparément, nous avons été en mesure d'embaucher une nouvelle agente pour notre ligne d'information qui s'occupe d'expliquer les formules et la procédure en droit de la famille aux personnes qui tentent de se débrouiller dans le système de justice pour la famille. Ce service est le complément de notre site **Web Droit de la famille NB**. Voici certaines statistiques sur l'utilisation de cette ligne sans frais pour les deux services :

Pour l'amour des enfants : Pour l'amour des enfants : En tout, 73 % (1 168) des 1 598 personnes qui ont appelé désiraient s'inscrire aux séances d'information du programme **Pour l'amour des enfants**. Deux pour cent ont demandé des dépliants et des affiches sur ce programme ainsi que des publications connexes en droit de la famille. Les organismes, cabinets d'avocats, greffes du tribunal et écoles qui désiraient obtenir de plus amples renseignements sur le programme **Pour l'amour des enfants** ainsi que les personnes qui voulaient confirmer la date ou l'heure des séances auxquelles elles étaient inscrites ont représenté 15 % des appelants. Enfin, 10 % des appels étaient de type administratif et venaient notamment des personnes qui voulaient annuler leur inscription ou des animateurs qui désiraient annuler une séance, en changer la date ou obtenir d'autre matériel de cours. Les personnes qui ont appelé au sujet du programme **Pour l'amour des enfants** avaient pour la plupart été mises au courant de son existence par le bouche-à-oreille (48 %) ou par un avocat de cabinet privé (16 %); les autres avaient été référées par un thérapeute ou un travailleur social, le tribunal ou le site Web **Droit de la famille NB**

Ligne d'information sur le droit de la famille – Assistance en matière de procédure : Depuis le 1er août 2010, date de la mise en œuvre du service amélioré, 886 appelants uniques ont demandé de l'assistance dans leur dossier de droit de la famille. Le nombre d'appels a augmenté constamment chaque mois. Plus de 75 % des appelants ont demandé de l'assistance pour une question de procédure. Parmi ceux-ci, 80 % avaient besoin d'aide au sujet de la modification d'une ordonnance de soutien pour enfants (à l'intérieur ou à l'extérieur du Nouveau-Brunswick). Les demandes d'assistance dans les affaires de divorce se classent au deuxième rang quant à la fréquence. Les autres demandes concernaient la disponibilité de services juridiques gratuits, des renseignements sur la procédure d'outrage au tribunal, les biens matrimoniaux, les droits des conjoints de fait, les droits des grands-parents, la protection de l'enfance, la violence familiale et les mauvais traitements, la séparation et le divorce, l'adoption, la recherche de paternité et les autres renseignements généraux en droit de la famille. La plupart des personnes qui ont été dirigées vers la ligne sans frais l'ont été par le personnel du tribunal, le SOSF, les bureaux de l'Aide juridique et les services de médiation. Les appelants étaient aussi souvent des femmes que des hommes et des francophones que des anglophones. La majorité d'entre eux voulaient obtenir de l'aide au sujet de leurs problèmes personnels en droit de la famille. Toutefois, certains appelants ont demandé de l'information pour un nouveau partenaire, un fils ou une fille adulte ou un ami. Il arrive aussi à l'occasion que le personnel d'un organisme communautaire (p. ex. : maison de transition, travailleur social, santé mentale) demande de l'information pour un client.

SITE WEB – www.legal-info-legale.nb.ca

Le SPEJ-NB gère un certain nombre de sites Web. Notre site principal donne également accès aux ressources qui contiennent les sites spécialisés. L'année dernière, le site du SPEJ-NB a attiré 44 199 visiteurs uniques qui ont visionné en tout 201 861 pages et qui ont fait des millions de requêtes de fichiers. Les internautes du Canada ont effectué 87 % des visites. Dans l'ensemble, le document le plus souvent consulté et téléchargé en anglais était le guide sur le divorce (3 296 téléchargements). Voici certaines des autres ressources les plus fréquemment consultées ou téléchargées : **Garde et droits de visite; Règle 80; Pension alimentaire pour enfants; Lorsqu'un couple se sépare; Qui s'occupe des enfants; Guide à l'intention de la gardienne ou du gardien d'enfants; Procurations; Engagement de ne pas troubler l'ordre public et ordonnance d'interdiction de communiquer.**

Notre nouveau site Web Droit de la famille NB (<http://www.droitdelafamilienb.ca/>) a également été extrêmement apprécié. Il

produit des statistiques distinctes pour les consultations en anglais et en français. En tout, les deux sites Web ont enregistré 20 762 visites et 100 754 pages visionnées. La plupart des utilisateurs étaient à la recherche de formules en droit de la famille, de guides pratiques et de renseignements sur le soutien pour enfants et le divorce.

Service de conférenciers et vidéothèque

En partenariat avec la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien, nous avons aidé plus d'une douzaine de groupes communautaires à trouver des conférenciers juridiques sur divers sujets. L'un des plus courants a été les procurations, suivi par les testaments et la planification successorale ainsi que par le droit de la famille. Le personnel du SPEJ-NB a également présenté plus de 15 exposés, souvent sur le sujet de la violence familiale ou du droit de la famille. Notre personnel a participé à diverses foires et expositions qui nous ont permis de faire mieux connaître nos ressources.

Le SPEJ-NB dispose également d'une vidéothèque qui compte près de 60 titres portant sur diverses questions d'ordre juridique. Bon nombre de ces vidéos sont disponibles dans les deux langues officielles, mais d'autres ne sont offertes que dans la langue dans laquelle elles ont été produites. Cette année, nous avons converti en format DVD plusieurs vidéos moins récentes mais encore appréciées et nous les avons affichées sur notre site Web.

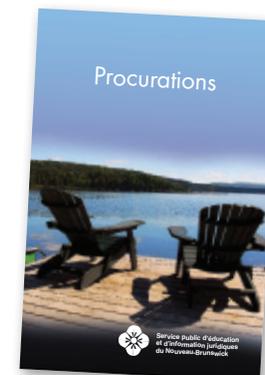
Publications et activités de diffusion

Nos publications sont très en demande et la plupart sont gratuites lorsqu'on en commande moins de 50 exemplaires. Au cours de la dernière année, le SPEJ-NB a distribué 178 865 publications, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. Les ministères ont été les plus grands utilisateurs ou acheteurs de nos ressources, puisqu'ils ont commandé 20 % des publications que nous avons distribuées. Les autres grands utilisateurs ont été les tribunaux (13 %), les cabinets d'avocats (12 %) et les groupes à but non lucratif (7 %). Les organismes des Premières Nations, les services de police, les services aux victimes et les maisons de transition ont commandé chacun 4 % de nos publications. Le reste des publications distribuées a été envoyé à divers fournisseurs de services partout dans la province. Les publications les plus en demande comprenaient notre nouvelle documentation sur le droit de la famille et les ressources du projet **Bienvenue à bord**, suivies par les dépliants sur les testaments et la planification successorale, les procurations, les mauvais traitements et la négligence envers les personnes âgées et la violence familiale. Les guides pratiques ont aussi été très demandés. Nous avons distribué 724 trousseaux de modifications aux pensions alimentaires pour enfants et nous avons vendu 670 guides sur le divorce et 488 guides sur la garde et les droits de visite.

Voici certaines des publications que nous avons créées ou révisées en profondeur en 2010-2011 :

Procurations

Nous avons eu le plaisir d'annoncer la parution du livret révisé sur les **Procurations**. Cette nouvelle brochure regroupe l'information qui se trouvait dans deux livrets précédemment publiés qui s'intitulaient **Procurations et Procurations pour soins personnels**. Ce dernier sera retiré de la circulation. Les lecteurs apprécieront la présentation en langage clair et le nouveau design haut en couleur du nouveau livret qui a été imprimé en gros caractères. Il décrit les différents types de procurations, il explique comment les établir et il passe en revue certains des avantages d'une procuration pour régler les questions des biens et des affaires financières ainsi que des soins personnels. Nous remercions le Bureau du curateur public et les membres du Barreau du Nouveau-Brunswick qui nous ont aidés à mettre au point ce livret à jour. Notre prochaine tâche consistera à le distribuer aux bibliothèques, aux foyers de soins, aux associations de personnes âgées, aux bureaux de SNB et aux groupes communautaires



Les sentiers de la guérison, phase III

La maison de transition Gignoo et le SPEIJ-NB ont collaboré dans le but de mettre au point des ressources additionnelles pour accompagner la trousse **Les sentiers de la guérison**. Ces nouvelles ressources ont été présentées dans le cadre d'un symposium provincial sur la violence envers les femmes autochtones qui a eu lieu en octobre 2010 à Fredericton. Ces produits, qui sont tous disponibles sur papier et sur le site Web Les sentiers de la guérison, ont reçu un bel accueil. Des collectivités des Premières Nations, des universités, des gouvernements provinciaux, la GRC et des organismes communautaires de toutes les régions du Canada en ont commandés ou ont demandé la permission de les adapter pour pouvoir s'en servir dans des manuels, des cours, des centres de santé, etc.

Voici certaines de ces nouvelles ressources:

- Comprendre et prévenir la violence : Cahier d'exercices pour les jeunes autochtones
- Fréquentations entre adolescents : La relation que vous vivez est-elle saine?
- Quelqu'un fait mal à maman : Mon plan de sécurité
- Plans de sécurité pour les femmes autochtones
- Les sentiers de la guérison : Trousse et site Web
- Jeu d'origami : Les sentiers de la guérison
- Les sentiers de la guérison : Carte de bingo
- Partie de bingo : Directives à l'intention des animateurs



Deborah Doherty, directrice générale du SPEIJ-NB (à gauche), et Natalie McBride, directrice générale de la maison de transition Gignoo.

L'aide juridique au Nouveau-Brunswick : Fournir de l'aide de nature juridique aux personnes à faible revenu

En collaboration avec la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick, le SPEIJ-NB a produit une nouvelle brochure afin d'expliquer les services juridiques en droit pénal et en droit de la famille dans la province.

Cette brochure, qui s'intitule **L'aide juridique au Nouveau-Brunswick : Fournir de l'aide de nature juridique aux personnes à faible revenu**, a été lancée en février 2011 à l'occasion des réunions mi-hivernales de la Division du Nouveau Brunswick de l'Association du Barreau canadien. Elle a été distribuée aux bureaux de l'Aide juridique, aux services de police, aux organismes communautaires, aux avocats et aux bibliothèques de toute la province. On peut également la consulter sur le site Web du SPEIJ-NB.



De gauche à droite : Deborah Doherty, directrice générale du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, Marie-Claude Blais, ministre de la Justice et de la Consommation et procureure générale, et Barbara Hughes Campbell, présidente de la Commission.

Et moi, là-dedans? Guide sur la protection de l'enfance à l'intention des adolescents

Le SPEIJ-NB a collaboré avec le Bureau de l'ombudsman et défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick pour mettre au point de la documentation à l'intention des adolescents qui sont pris en charge. Ce livret a été lancé lors d'une conférence qui a eu lieu en mai 2010 et il a été distribué aux organismes de protection de l'enfance qui travaillent avec les adolescents pris en charge. Il a aussi été mis à la disposition des écoles, des avocats et des bibliothèques de toute la province. Vérifiée dans la pratique avec des adolescents, cette ressource en langage clair répond à certaines des préoccupations courantes qu'ont les adolescents lorsqu'ils entrent en contact avec le réseau de protection de l'enfance.



De gauche à droite : Stacey Brown, gestionnaire de projet du SPEIJ-NB, Deborah Doherty, directrice générale du SPEIJ-NB, Kelly Lamrock, ministre du Développement social et procureur général, et Bernard Richard, ombudsman et défenseur des enfants et de la jeunesse.

Autres nouvelles

La violence familiale et la loi : formation des formateurs

Le SPEIJ-NB a eu le plaisir d'offrir un atelier de formation d'une durée de deux jours sur la violence familiale et le droit aux travailleurs des services d'approche et au personnel des maisons de transition de toute la province. Cette formation, qui a été dispensée grâce à l'aide financière de la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif, a permis d'étudier les régimes de droit pénal et de droit de la famille et certains des enjeux spéciaux qui se présentent lorsque les gens sont aux prises avec la violence familiale. Divers exercices ont aidé les participants à mieux connaître des enjeux comme les plans de sécurité pour les femmes qui mettent fin à une relation violente. Nous avons accordé une attention particulière aux difficultés auxquelles peuvent faire face les femmes en milieu rural, les immigrantes, les femmes autochtones, les femmes dans une relation avec un partenaire de même sexe etc.



Participantes de la péninsule acadienne.

Le SPEIJ-NB ouvre un compte Twitter

Le SPEIJ-NB a ouvert un compte Twitter pour accroître son auditoire grâce aux médias sociaux. Twitter nous permet d'envoyer des nouvelles et de l'information sur des questions juridiques courantes aux organismes et aux particuliers qui sont intéressés à se renseigner sur le droit au Nouveau-Brunswick. Nous sommes ainsi en mesure de faire mieux connaître les centaines de ressources et de services qui sont mis gratuitement à la disposition du public. Fidèles à notre engagement de fournir des services dans les deux langues, nous avons

ouvert des comptes Twitter distincts en anglais et en français qui mettent en évidence des questions au sujet du droit. Un lien qui se trouve dans le message conduit le lecteur vers la publication ou la ressource du SPEIJ-NB qui peut lui donner la réponse qu'il cherche. Après avoir élaboré un « calendrier » de nouvelles opportunes et appropriées, nous avons assez bien réussi à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles publications et ressources, des questions juridiques de l'heure et des activités du SPEIJ-NB, un gazouillis à la fois! Il s'agit d'une initiative qui arrive à point, compte tenu du rôle que nous jouons au sein du comité organisateur national.

Maintenant que nos comptes Twitter ont été établis, nous allons nous concentrer sur Facebook et sur les autres médias sociaux comme moyens de prendre contact avec le public. Vous pouvez vous abonner à nos microblogues Twitter en visitant www.twitter.com/PLEIS_NB (nouvelles en anglais) ou www.twitter.com/SPEIJ_NB (nouvelles en français). Compte tenu de notre incursion dans les médias sociaux, nous nous sommes réjouis d'être invités à faire partie d'un comité consultatif en vue de la conférence nationale **Just a Click Away** qui a eu lieu les 23 et 24 février 2010 à Vancouver. Cette conférence a été une occasion en or pour ceux qui fournissent ou appuient les services publics d'éducation et d'information juridiques d'échanger et d'apprendre des moyens d'améliorer la prestation de ces services grâce à Internet et aux nouvelles technologies.



Vidéos converties en DVD

Pour aider à faciliter l'accès à certaines de nos vidéos les plus appréciées qui avaient été produites à l'origine en format VHS, nous les avons converties en DVD. Les écoles, les groupes communautaires ou les particuliers peuvent se procurer pour la somme de 20 \$ des copies de ces DVD, des guides de l'utilisateur et du matériel documentaire qui les accompagnent. Les vidéos suivantes peuvent aussi être visionnées et téléchargées sur notre site Web :

- **Donner une chance au changement** – Vidéo qui explique les moyens qui peuvent être utilisés pour tenir les adolescents responsables de leurs actes à l'extérieur de l'appareil judiciaire.
- **Chasser les nuages** – Discussion ouverte et franche entre des jeunes sur des questions qui concernent la justice pour les adolescents.
- **Changer sa destinée** – Vidéo qui porte sur les craintes et les inquiétudes des femmes victimes de mauvais traitements qui entrent en contact avec le système de justice pénale après avoir été agressées par leur partenaire.
- **Pour l'amour des enfants – Série de vidéos** sur le droit de la famille qui accompagne le programme d'information gratuit destiné aux parents qui vivent séparément (comprend **Divorce et séparation : Considérations juridiques**).



Protégeons les animaux domestiques aussi : Refuge de transition

Le SPEIJ-NB a commencé à s'intéresser au lien entre la violence familiale et les mauvais traitements infligés aux animaux domestiques dans le cadre de son projet **Familles en sécurité... collectivités sûres**. Cette campagne de sensibilisation du public comprenait un feuillet de renseignements intitulé **Vous pouvez reconnaître le lien entre la violence envers les personnes et la violence**

envers les animaux. Le SPEIJ-NB a continué à faire partie d'un comité provincial composé des principaux intervenants comme la SPCANB, l'Association des médecins vétérinaires du Nouveau-Brunswick, les maisons de transition, les travailleurs des services d'approche, les services de police et la GRC ainsi que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Ce comité étudie des moyens de mettre à l'abri les animaux domestiques et d'élevage appartenant aux femmes qui quittent une relation violente. En février 2011, ce comité a eu le plaisir de lancer un nouveau service à l'échelle de la province qui s'appelle **Protégeons les animaux domestiques aussi**. On y a accès par l'entremise d'une maison de transition ou les services d'approche locaux. Des séances de formation ont été offertes aux fournisseurs de services de première ligne, comme les travailleurs des services d'approche et le personnel des maisons de transition.



Comités

La directrice générale du SPEIJ-NB fait partie de nombreux comités provinciaux et nationaux qui se penchent sur des enjeux précis, comme la violence familiale, ou sur des questions qui touchent particulièrement les services publics d'éducation et d'information juridiques. Voici un aperçu du travail de quelques comités qui présentent un intérêt particulier :

Groupe de travail des intervenants : La Direction générale de la mise en œuvre de la politique a mis sur pied ce comité et a dirigé le projet, en collaboration avec la Division de la recherche et des statistiques de Justice Canada. Ce comité avait pour rôle de superviser la consultation qui a défini les priorités en matière de recherche au sujet de la nécessité de déterminer la mesure à laquelle les études d'évaluation récentes traitent des résultats et des avantages des services publics d'éducation et d'information juridiques. Ce projet a donné lieu à l'examen et à l'analyse des études d'évaluation canadiennes récentes sur les services publics d'éducation et d'information juridiques et à un sondage téléphonique de Focus Consultants auprès d'un groupe restreint de fournisseurs de services publics d'éducation et d'information juridiques, de responsables des politiques et de chercheurs. Les conclusions ont été publiées dans un rapport intitulé **Building a Case for Public Legal Education and Information: Lessons Learned** (13 avril 2011).

Comité consultatif de Just a Click Away : À titre de membre du comité, le SPEIJ-NB a aidé à organiser une conférence nationale qui s'est tenue à Vancouver en février 2011 et qui avait pour but de promouvoir une collaboration nationale afin de mettre en commun les connaissances et les outils techniques virtuels qui contribuent à accroître notre capacité d'offrir des services publics d'éducation et d'information juridiques. Cette initiative a été mise sur pied par les dirigeants des bibliothèques de droit de la Colombie-Britannique. Le comité a continué à appuyer cette initiative en se prononçant en faveur d'une deuxième phase qui permettra de conclure des partenariats avec les organismes publics d'éducation et d'information juridiques du Québec (Éducaloi), de l'Ontario (CLEO) et de la Colombie-Britannique (PovNet) ainsi qu'avec d'autres services publics d'éducation et d'information juridiques partout au Canada. Le but est d'accroître les échanges entre les spécialistes et le milieu pour donner plus de moyens aux services publics d'éducation et d'information juridiques afin qu'ils puissent collaborer dans le cadre d'initiatives de nature technologique.

Association canadienne des organismes d'éducation et d'information juridiques (ACOELJ) : La conférence annuelle de l'ACOELJ a eu lieu en octobre 2010 à Montréal sous l'égide d'Éducaloi. Cette conférence a été tenue conjointement avec une conférence provinciale d'une durée de deux jours qui a réuni plus de 200 participants du milieu juridique et d'ailleurs qui étaient venus entendre des experts et discuter des avantages du langage clair dans la prestation des services juridiques et de l'information sur le droit. Tout le monde en a beaucoup de plaisir à participer à la célébration fabuleuse du 10e anniversaire d'Éducaloi.

Comité Une témoin silencieuse : En tant que membre de ce comité, la directrice générale administre le site Web, elle a effectué des recherches et des analyses sur les cas d'homicide conjugal au Nouveau-Brunswick et elle a produit un rapport au sujet de ses constatations. Avec l'aide du Conseil consultatif sur la condition de la femme, sept exposés intitulés **Mourir d'être mal aimée** ont été présentés dans toutes les régions de la province avec la documentation de la campagne **Familles en sécurité... collectivités sûres**. À la suite de demandes, plusieurs autres exposés sur les homicides au sein de la famille ont été présentés dans le cadre de manifestations comme la deuxième conférence nationale sur la prévention des homicides familiaux au Canada, qui a eu lieu à Calgary en juin 2010.

Sommaire financier 2010-2011

Suite 102
 Priestman Centre
 565 Priestman Street
 Fredericton
 New Brunswick
 E3B 5X8

Tel (506) 458-8727
 Fax (506) 450-3777
 E-mail tsdfr@tsdca.com

**TEED
 SAUNDERS
 DOYLE & CO.**
 Chartered Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT An Independent Member of
 DFK Canada Inc. and DFK International

Aux directeurs de Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la financement de base de Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc., qui comprennent l'état des encaissements et des décaissements pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres information explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les États Financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue du recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de l'état des encaissements et des décaissements de la financement de base de Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Teed Saunders Doyle & Co
 Comptables agréés

le 3 juin 2011
 Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Fredericton Partners
 Brian J. Saunders David H. Bradley
 Jeffrey E. Saunders John H. Landry
 T.J. Smith Kenneth H. Kyle



Saint John Partners
 Andrew P. Logan Peter L. Logan
 Jean-Marc Poirier

SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION JURIDIQUES
 DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

FINANCEMENT DE BASE

ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DECAISSEMENTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	Actuel 2011	Budget 2011	Actuel 2010
Encaissements			
Justice Canada	70 000\$	70 000\$	70 000\$
Fondation pour l'avancement du droit au N.-B.	70 000	70 000	70 000
Autre	<u>9 129</u>	<u>20 000</u>	<u>17 185</u>
	149 129	160 000	157 185
Décaissements			
Conférences et voyages	5 932	8 000	7 840
Dépenses de bureau	6 230	6 000	10 170
Impression et distribution	38 116	34 000	43 710
Services professionnels	11 290	10 000	8 722
Salaires et avantages (sociaux)	87 486	100 000	83 966
Traduction	<u>75</u>	<u>2 000</u>	<u>2 777</u>
	149 129	160 000	157 185
Excédent des encaissements sur les débours pour l'exercice	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

TEED
 SAUNDERS
 DOYLE & CO.
 Chartered Accountants